



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

La cérémonie des vœux à la population s'est déroulée le samedi 09 janvier 2016 à la salle des fêtes. Lors de celle-ci, un montage vidéo, réalisé par la commission Communication et Informations dirigée par M. Denis Drouie, conseiller délégué, a été diffusé et a permis de retracer les différentes actions menées dans la commune au cours de l'année 2015, démontrant encore une fois que notre village n'est pas qu'un simple « dortoir » où il ne se passe jamais rien. Ensuite, M. le Maire est entré dans le vif du sujet en faisant le point sur les différentes actions qui animent notre ville ainsi que sur le programme annuel à venir qui fait l'objet de discussions au sein des différentes commissions.

Il y a quelques mois a eu lieu l'inauguration de la Médiathèque devant un public nombreux. Depuis, les services se sont installés au sein de ce bâtiment (halte-garderie « Les P'tits Loups », permanence de l'assistance sociale et agence postale) pour un meilleur service rendu aux usagers. Sous la houlette de M. Jean Paul Vicente, adjoint à la culture, et de son équipe, de nombreuses animations culturelles et expositions ont déjà vu le jour et régulièrement des spectacles se déroulent dans les différents bâtiments de notre ville. En ce qui concerne la médiathèque, environ 120 personnes ont adhéré et demain des actions vont être mises en place par le nouveau responsable, M. Quentin Simon, en direction des enfants des écoles, des centres de loisirs mais aussi des aînés. Dans les mois à venir, il est envisagé le dépôt à domicile, pour les personnes âgées et les personnes handicapées, des différents ouvrages que l'on trouve dans cette structure.

Dans un autre domaine, Mme Linda Wallez, adjointe aux œuvres sociales, et son équipe préparent pour les aînés de notre commune un voyage dont ils gardent le secret de la destination. Il s'agit d'une nouvelle action envers nos aînés après le repas traditionnel apprécié par près de 150 personnes et la distribution des colis pour les personnes de 60 ans et plus, et leur conjoint quel que soit l'âge, un critère dont les règles restent inchangées malgré le recul de l'âge de la retraite.

Concernant les investissements, la référente territoriale du département du Nord a été reçue en Mairie au début de ce mois afin d'accompagner la commune dans l'étude de la réfection générale de la Place de Nice. Une réfection qui devrait prendre en compte la participation de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre et le Département pour associer l'aménagement de la rue du 06 septembre 1914 dans la même période. Cependant, afin d'espérer percevoir certaines subventions, qui sont de plus en plus difficiles à obtenir, ces travaux ne pourront se réaliser que durant l'année 2017. Une présentation du projet aux habitants aura lieu en temps voulu.

Un sujet important concerne la mise en conformité des bâtiments communaux recevant du public (ils sont au nombre de 14). Le coût estimatif d'un tel chantier s'élève à 291 000€ d'investissement et cela représente un coût non négligeable pour les finances communales. Le Conseil Municipal a décidé de mettre la priorité sur les 4 bâtiments scolaires pour un montant estimatif de 120 000€. Pour aider la commune dans ces démarches, une assistance à maîtrise d'ouvrage va être effectuée. ►



Nous avons appris, avec tristesse, la disparition de M. Daniel Capelle, décédé, à son domicile, le lundi 04 janvier 2016 dans sa 82^{ème} année.

Membre du conseil municipal depuis 1977, il fut nommé adjoint aux travaux en 1983 durant le mandat de M. Vincent Battist, poste qu'il occupa jusqu'en 2014. Il suivait avec beaucoup de sérieux, et avec cœur, les chantiers dont il avait la responsabilité. Pendant de nombreuses années, il fut représentant de la municipalité, en tant qu'administrateur, au Syndicat Mixte du Val de Sambre. M. Ghislain Rosier, maire de notre commune, eut l'honneur et le plaisir de lui remettre la médaille d'honneur communale, départementale et régionale, échelon vermeil, qui le récompensa pour ses 30 années de bons et loyaux services au sein de la commune.

L'équipe municipale transmet à son épouse, ses enfants, sa famille, ses sincères condoléances et leur souhaite beaucoup de courage dans ces moments difficiles.

Conformément au programme, M. Daniel Philippe et son équipe vont proposer au budget la poursuite de l'aménagement du site de la Feutrerie avec l'apport d'un module complémentaire sur le site du Skateboard, bien occupé par les jeunes et d'un nouveau terrain de pétanque. Il sera également mis en place un mini-stade, des tables de tennis, tout cela complété par la pose de poubelles mais aussi de tables de pique-nique. Une nouvelle étape dans l'aménagement d'un site ouvert vers la nature et vers la rivière Sambre, qui devrait revoir les bateaux au fil de l'eau. Dans un premier temps, un mini-stade va être mis en place sur le hameau de Rocq, au niveau du plateau dit de Jean Vilar, afin de palier au désagrément des voisins. D'autres structures suivront en divers endroits.

En ce qui concerne le restaurant scolaire, après les travaux de réfection de la toiture, certains petits travaux de conformité se sont mis en place durant les vacances scolaires, après un contrôle par les services sanitaires. Ces contrôles se déroulent régulièrement, sans mise en demeure des services préfectoraux ou autres, et permettent d'apporter des observations qui imposent des travaux. Certes, ces mêmes services, avec une position préventive, peuvent menacer de fermeture des locaux si et seulement si les remarques ne sont pas écoutées, et seulement dans ces conditions. Les remarques principales étaient dues à des infiltrations liées à l'état de la toiture. Le Conseil Municipal en était bien conscient car ces travaux ont été budgétés à l'unanimité en mars 2014 en même temps que les travaux de l'école Jean Vilar, où l'on trouve les mêmes problèmes occasionnés par des constructions non adaptées à notre climat, à savoir des toits en terrasse. Un contrôle de vérification a été fait par les services sanitaires pendant les mois d'octobre et de novembre derniers, et rien d'anormal n'a été décelé en seconde visite.

Sur un autre sujet, la construction d'une nouvelle cité à proximité de la cité du Grand Bois, composée de logements en locatif et accession à la propriété, suit son cours. Sur ce même terrain, des parcelles étaient prévues pour une accession libre d'occupation. Mais devant le contexte actuel, la société immobilière envisage la construction d'autres logements en locatif avec une partie type béguinage. Ces constructions vont apporter bien entendu de nouveaux habitants sur notre commune mais aussi des enfants, ce qui permettra de renforcer le maintien des classes dans nos écoles, à la grande satisfaction des enseignants et de Mme Sylvie Mutte, adjointe aux écoles.

Enfin, le dernier point abordé fut les finances communales. On entend ici et là les difficultés des différentes structures intercommunales, régionales, d'état et autres. M. le Maire a voulu rassurer l'assemblée en leur disant que les finances locales étaient saines et que le rapport du comptable, en l'occurrence le percepteur, le confortait dans ce sens.

La rumeur qui court et qui fait croire qu'il y a un excédent important permettant de faire baisser les taux communaux n'est pas pertinente. Cet excédent est le fruit d'une bonne gestion qui permet de financer les dépenses d'investissement sans faire appel, pour l'instant, à l'emprunt à l'image des ateliers municipaux et de la Médiathèque. M. le Maire a rappelé que de gros chantiers étaient à venir : mise en conformité des bâtiments communaux, aménagement de la place de Nice et de la rue du 06 septembre 1914, création d'une salle multisport (elle fera l'objet d'une information ultérieure) et aménagement de la rue Armand Beugnies. Concernant cette rue, les travaux sont liés à la programmation du Conseil Général et se font attendre. Pour pallier aux trottoirs en mauvais état, une autre orientation va être proposée et fera l'objet d'une présentation.

Depuis de nombreuses années, la prévision du financement des projets dans leur totalité est réalisée sans tenir compte des aides possibles, ceci afin de n'avoir aucune surprise à la fin. Une attitude tenue depuis 1993 qui a permis de résorber la fameuse dette et de l'amener à ce jour à une situation nulle sans pour cela augmenter les taux d'imposition communaux depuis la même période. M. le Maire a ainsi annoncé le maintien des mêmes taux d'imposition cette année, 29 ans sans augmentation, une fierté !

Bonne année à vous tous, à votre famille, à tous les êtres qui vous sont chers.

Des vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Bonne année.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi et Jeudi

9h à 11h45 et de 13h45 à 16h45

Mercredi

9h à 11h45 et de 13h45 à 17h30

Vendredi

9h à 11h45

Samedi

10h à 12h

PUBLICATION

Comité de Direction

Ghislain Rosier

Comité de Rédaction

Denis Drousie & Daniel Philippe

Comité de Relecture

Josiane Vagnair & Evelyne Noël

Impression et Tirage

L'Exprimeur Louvroil, 1.000 exemplaires

Distribution

Service Technique

MAIRIE DE RECQUIGNIES

Place de la République

59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50

mairie-recquignies@wanadoo.fr

www.mairie-recquignies.fr

Distribution des coquilles à la population et visite du Père Noël dans les écoles

Les élus ont procédé à la traditionnelle distribution des coquilles de Noël à la population le samedi 12 décembre 2015. Près de 2 500 coquilles ont ainsi été remises aux Réchigniennes et Réchigniens sans distinction d'âge. Comme de coutume, le Père Noël, accompagné d'élus, s'est rendu le vendredi 18 décembre 2015 dans les écoles primaires et maternelles de la commune, pour la plus grande joie des enfants. Chacun a reçu une coquille et des friandises.



Spectacle de Noël des enfants de la commune

Le samedi 19 décembre 2015, plus d'une centaine d'enfants de notre commune ont répondu à l'invitation de la commission des fêtes et ont assisté à un spectacle de Noël. Pour l'occasion, la salle des fêtes avait revêtu ses plus beaux atours et des tables avaient été dressées pour recevoir enfants et parents accompagnants.

Cette année, la Commission des Fêtes et le Conseil Municipal ont choisi de faire découvrir des spectacles d'animaux. Les enfants ont ainsi pu découvrir « Aaron le Fakir » et son énorme python, la « Boîte à Malices » et son Magicien animalier, avec ses lapins, tourterelles, pigeons, et plein d'autres petits animaux. Enfin, les clowns « Pépét et Pitos », un clown blanc et un Auguste un peu particulier, ont clôturé un bel après-midi.



Spectacle de marionnettes

Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.), les élèves des écoles maternelles de Rocq et Paul Langevin se sont rendus dans l'auditorium de la médiathèque medi@nice le vendredi 04 décembre 2015 pour assister à un spectacle de marionnettes « Chantons Noël ».



PERMANENCE DES ÉLUS

M. Philippe Daniel,
5^{ème} Adjoint

Prochaines permanences

1^{er} février et 07 mars 2016 de 14h à 15h30 à la salle du Millénaire

Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

PROCHAINE PUBLICATION

Date de parution

Mercredi 09 mars 2016

Date de dépôt limite des articles

Mercredi 24 février 2016

Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou à envoyer à lepetitrechignien@gmail.com.

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

M. Hiraux Mickaël,
Canton de Fourmies

Permanences

Le jeudi matin de 8h30 à 10h
en Mairie de Fourmies

Information et prise de rendez-vous

Tél : 03.27.59.69.90.



Depuis le lundi 28 décembre 2015, la Médiathèque medi@nice accueille les services de l'agence postale communale, de l'assistance sociale et de la halte-garderie « Les P'tits Loups ». De nouveaux horaires sont en vigueur, cf. rubriques en bas de page.

Rappel sur l'agence postale communale

L'agence postale communale a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2009 suite à la fermeture du bureau de poste.

Il est possible d'y réaliser tous les affranchissements manuels et les dépôts d'objets ordinaires et recommandés. Il est également possible d'y déposer des chèques par enveloppe T (envoyés au centre financier), des objets suivis, des colis et des recommandés. Vous pouvez venir y acheter des timbres-poste à usage courant, des enveloppes « prêt à poster » et des emballages Collisimo, mais aussi venir récupérer des lettres recommandées et des colis en instance. Enfin, vous pouvez effectuer des retraits d'espèces d'un compte CCP (limité à 350€ par période de 7 jours, 700€ pour un compte joint) et d'un compte épargne (limité à 350€ par période de 7 jours). Pour les opérations postales et financières plus spécifiques, vous disposez de la présence du bureau de poste de Jeumont (211 rue Hector Despret) ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 08h30 à 12h.

Du neuf dans la vie économique de notre commune !

L'établissement Estampille souhaite vous informer d'un changement de propriétaire et de nom. En effet, suite au départ en retraite de M. Yves Gobert, l'établissement est repris par M. Roland François Decourtay et porte désormais le nom de « Ets. Estampille – DRF ». Menuiserie Bois PVC Alu, fabrication de cuisines intégrées, portes de garage, portails, fabrication de mobilier sont réalisés. Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter le 03.27.66.73.06 ou le 06.84.28.68.50, ou envoyer un mail à l'adresse rf.decourtay@orange.fr.

Le salon de coiffure Erick Richez vous informe qu'il sera fermé du mardi 09 au samedi 13 février 2016 inclus.

Noël de la PMI



Le vendredi 04 décembre 2015 après-midi, dans le cadre du Noël de la Protection Maternelle Infantile (PMI), la municipalité a reçu les familles au cours duquel chaque enfant participant a reçu un jouet. A l'issue de ce moment convivial, boissons, café et friandises ont été proposés aux familles.

Le service de protection maternelle et infantile (PMI) est un service départemental, placé sous l'autorité du président du conseil général et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. Il a été créé en France par une ordonnance du 2 novembre 1945. Il a lieu une fois par mois dans les locaux situés à l'arrière de la Mairie. Il organise des consultations et des actions de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Il joue également un rôle essentiel en matière de prévention médicale, psychologique, sociale et d'éducation pour la santé.

Tarifs de la délivrance des photocopies

Suite au Conseil Municipal du 15 décembre 2015, les montants pour la délivrance des copies en impression en noir et blanc sont maintenus pour l'année 2016, à savoir 0.18€ pour un A4 recto, 0.36€ pour un A4 recto-verso, 0.36€ pour un A3 recto et 0.72€ pour un A3 recto-verso. Le montant de la délivrance de copies sur support électronique (cédérom) est de 2.75€.

RAPPEL

Si vous changez d'adresse (arrivée ou départ, changement interne) alors vous devez venir le signaler au service Etat-Civil.

Ceci afin de permettre la mise à jour du fichier population.

MEDIATHEQUE

Lundi et Mardi

14h à 17h30

Mercredi

10h à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi et Vendredi

14h à 18h

Samedi

10h à 12h et de 14h à 17h30

AGENCE POSTALE

Lundi et Mardi,

14h à 17h

Mercredi

10h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi et Vendredi

14h à 17h

Médiathèque medi@nice

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle Charlet

Prochaines permanences

02, 16 et 19 février 2016 après-midi à la Médiathèque medi@nice

Veillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.



Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille, dans les 3 mois suivant leur anniversaire afin de se faire recenser en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.). La Mairie établira une attestation de recensement à conserver précieusement. **Lors de l'inscription, il est précisé à la personne que son attestation sera prête en Mairie sous 3 à 4 jours.** Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., Baccalauréat, permis de conduire, etc.). Toute personne non recensée après 16 ans et 4 mois se trouve dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation en Mairie jusqu'à l'âge de 25 ans.

Tarifs Restaurant Scolaire, 3ème âge et adultes

Suite au Conseil Municipal du 15 décembre 2015, les tarifs suivants sont appliqués au restaurant scolaire depuis le 1er janvier 2016 :

- **Tarifs scolaires** : 2.40€ (maternelle et primaire), 2.80€ (maternelle et primaire « extérieur »), 4.00€ (repas exceptionnel scolaire).
- **Tarifs adultes** : 4.80€ (repas 3ème âge au foyer restaurant), 10.80€ (repas extérieurs 3ème âge au foyer restaurant), 5.40€ (repas servis à domicile), 3.05€ (repas du personnel), 5.80€ (repas extérieurs aux services).

Les demi-tarifs seront appliqués aux familles de Recquignies, bénéficiaires du RSA socle et RSA API (Parent isolé) sur présentation de l'attestation CAF relative aux prestations du mois précédant la prise des repas.

Le solde de la participation des familles bénéficiaires du RSA socle et RSA API (Parent Isolé) sera pris en charge par le C.C.A.S. (demi-tarif).

Location de la salle du Millénaire

Suite au Conseil Municipal du 15 décembre 2015, la salle du Millénaire peut toujours être louée compte tenu des demandes fréquentes et du taux d'utilisation de la salle des fêtes. La salle sera exclusivement louée pour des apéritifs dinatoires et sans location de vaisselle.

- **Tarifs** : 150€ pour une journée d'exposition/vente puis 100€ par journée supplémentaire; 100€ pour un vin d'honneur, 150€ pour un repas dinatoire, 17.50€ l'heure de nettoyage des locaux, 300€ pour le dépôt de caution (obligatoire).
- **Pour le personnel communal et les élus** : 40€.

Location de la salle des fêtes

Suite au Conseil Municipal du 15 décembre 2015, la salle des fêtes peut être louée aux sociétés extérieures lorsque celles-ci rencontrent des difficultés particulières pour l'obtention d'une salle dans leur commune. Les critères d'attribution de la salle respectent l'ordre suivant : calendrier des fêtes de la commune, calendrier des fêtes des associations communales, pour les administrés et associations extérieures (demande à faire deux mois avant la date souhaitée).

- **Tarifs** : 180€ pour une journée (exposition/vente) puis 100€ par journée supplémentaire, 100€ pour un vin d'honneur, 200€ pour un repas ou une soirée dansante (sans utilisation du four ou de la gazinière), 40€ pour l'utilisation du four ou de la gazinière (nettoyage par les services municipaux), 17.50€ l'heure de nettoyage des locaux, 300€ pour le dépôt de caution (obligatoire).
- **Pour le personnel communal et les élus** : 40€ (sans utilisation du four ou de la gazinière).
- **Pour les associations locales** : 1^{ère} location gratuite, 40€ pour la 2ème et la 3ème location puis tarif normal (sans utilisation du four ou de la gazinière).
- **Pour les sociétés extérieures** : 300€ par journée, 500€ pour un repas ou une soirée dansante (sans utilisation du four ou de la gazinière), 40€ pour l'utilisation du four ou de la gazinière (nettoyage par les services municipaux), 17.50€ l'heure de nettoyage des locaux, 800€ pour le dépôt de caution (obligatoire).

HALTE GARDERIE « LES P'TITS LOUPS »

Lundi

8h15 à 12h15 et de 13h à 17h

Mercredi et Vendredi

8h15 à 12h15



Médiathèque medi@nice

PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site www.servigardes.fr ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre lieu de résidence. Vous serez orienté vers la pharmacie de garde la plus proche ou vers le commissariat de police (communication de l'adresse et/ou du n° de téléphone). En ce qui concerne la commune de Recquignies, vous devez impérativement vous rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (03.27.39.95.50)

UN PEU DE CIVISME !

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus « un gêneur » pour les autres.

Une déjection au beau milieu d'un trottoir a de quoi vous mettre de mauvaise humeur. Alors pensez à ramasser ses déjections afin que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines !



Protection Universelle Maladie

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la protection universelle maladie (Puma) est en place. Cette réforme, qui fait suite à l'article 59 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016, se situe dans une logique initiée avec la mise en place de la couverture maladie universelle (CMU) de base en 1999. Elle a pour objectif d'assurer une prise en charge des frais de santé sans rupture de droits en cas de changement de situation professionnelle, familiale ou de résidence du fait soit de l'activité professionnelle soit de la résidence régulière et stable en France (plus de six mois par an).

En pratique, les assurés ne vont plus être sollicités, parfois chaque année, pour faire valoir leur droit à l'assurance maladie. Par ailleurs, les assurés peuvent désormais rester dans leur régime d'assurance maladie même en cas de perte d'activité ou de changement de situation personnelle.

Toutes les personnes étant désormais couvertes du fait de leur activité professionnelle ou de leur résidence, le système de la CMU de base disparaît. De même, cette protection universelle s'adressant à toutes les personnes majeures, le statut d'ayant droit disparaît pour les 18 ans et plus. Ainsi, toute personne ayant droit majeur peut, dès à présent, demander son affiliation en tant qu'assuré.

Revalorisation du plafond de la sécurité sociale

Le plafond de la sécurité sociale a été revalorisé le 1er janvier 2016 de 1.5% par rapport au plafond de l'année 2015, suite à un arrêté publié au Journal Officiel le jeudi 24 décembre 2015. Il est donc porté à 38 616€ en valeur annuelle (contre 38 040€ en 2015), 3 218€ en valeur mensuelle (contre 3 170€ en 2015) et 177€ en valeur journalière (contre 174€ en 2015).

Réévalué chaque année en fonction de l'évolution des salaires, ce plafond est utilisé pour le calcul de certaines cotisations sociales et de certaines prestations de la Sécurité Sociale ainsi que dans le calcul du montant du remboursement des frais de santé de certaines mutuelles.

Revalorisation du SMIC

Le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC) a été revalorisé de 0.6% le 1^{er} janvier 2016. Le nouveau montant horaire brut est porté à 9.67€ (contre 9.61€ depuis le 1^{er} janvier 2015), soit 1 466.62€ bruts mensuels sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaires (contre 1 457.52€ bruts précédemment).

Pour rappel, le SMIC correspond à un salaire horaire en dessous duquel, légalement, aucun salarié de plus de 18 ans ne peut être rémunéré.



TNT HD : êtes-vous prêts pour le passage à la Haute définition ?

La Télévision Numérique Terrestre (TNT) va passer à la Haute Définition (HD) à partir du 05 avril 2016. Les foyers recevant notamment la télévision par l'antenne râteau doivent vérifier qu'ils disposent de l'équipement nécessaire (téléviseur ou adaptateur).

- **Pour les personnes disposant d'un équipement relié à une antenne râteau**, il faut vérifier la présence du logo « TNT HD » ou « HD TV » (norme MPEG-4) sur celui-ci, ou vérifier, par exemple, la présence du logo « Arte HD » lorsqu'on se positionne soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.

Si ces détails n'apparaissent pas, cela signifie que l'équipement n'est pas compatible à la HD. Il vous faudra donc vous équiper d'un matériel compatible à la HD avant la date du 5 avril 2016. A défaut, vous ne recevrez plus la télévision après cette date. Attention, il n'est pas nécessaire de racheter un nouveau téléviseur, un adaptateur TNT HD externe étant suffisant (vendu à partir de 25 €).

- **Pour les personnes recevant la télévision via la fibre ou une box ADSL**, aucun nouvel équipement n'est à prévoir mais il sera nécessaire de relancer la recherche et la mémorisation des chaînes pour continuer à recevoir la télévision.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet www.recevoirlatnt.fr ou contacter le 0.970.818.818, accessible du lundi au vendredi, de 8h à 19h, au prix d'un appel local.

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Vous avez un projet de construction, de modification d'une construction existante, d'extension de votre habitation, de pose de velux, d'un abri de jardin, chalet, abri à bois, etc., de réalisation d'une clôture, d'un bassin, d'un carport ou d'une piscine. **Alors votre projet est soumis à une déclaration et cela avant tout commencement de travaux, auprès du Service Urbanisme de la Mairie.** Pour une construction ou une extension supérieure à 40 m² de surface au plancher ou d'emprise au sol, une demande de permis de construire (Cerfa 13406.02 ou 13409.02) est obligatoire. Pour tout projet compris entre 5 et 20 m² de surface au plancher ou d'emprise au sol, une déclaration préalable (Cerfa 13703 * 02) est nécessaire. Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (comme un plan d'occupation des sols). Les imprimés officiels sont disponibles au Service Urbanisme de la Mairie ou sur le site www.service.public.fr. **L'affichage est obligatoire et doit être visible de la voirie.** Il doit y être mentionné le numéro de dossier, la nature des travaux et la date d'accord. Le délai de recours est de 2 mois à compter de l'affichage sur le terrain.

Elections Régionales - Recquignies - Canton de Fourmies - 3^{ème} circonscription

Résultats du scrutin du 06 décembre 2015

	BV01		BV02		TOTAL	
Nombre d'électeurs inscrits	1093		598		1691	
Nombre de votants	471	43.09%	216	36.12%	687	40.63%
Nombre de blancs	6	1.27%	4	1.85%	10	1.46%
Nombre de nuls	2	0.42%	0	0.00%	2	0.29%
Nombre de suffrages exprimés	463	98.30%	212	98.15%	675	98.25%

L'humain d'abord ! (...) membres du Front de Gauche	36	7.78%	19	8.96%	55	8.15%
Une région fière et enracinée	257	55.51%	112	52.83%	369	54.67%
Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs	8	1.73%	6	2.83%	14	2.07%
L'UPR, avec François Asselineau - Le Parti qui monte malgré le silence des médias	2	0.43%	1	0.47%	3	0.44%
Pour vous	54	11.66%	28	13.21%	82	12.15%
Avec Xavier Bertrand notre région au travail	81	17.49%	26	12.26%	107	15.85%
Debout la France avec Nicolas Dupont-Aignan	7	1.51%	7	3.30%	14	2.07%
Nous Citoyens	2	0.43%	3	1.42%	5	0.74%
Le Rassemblement ! Choisir une région citoyenne, écologique et solidaire	16	3.46%	10	4.72%	26	3.85%

Résultats du scrutin du 13 décembre 2015

	BV01		BV02		TOTAL	
Nombre d'électeurs inscrits	1093		598		1691	
Nombre de votants	541	49.50%	241	40.30%	782	46.24%
Nombre de blancs	27	4.99%	11	4.56%	38	4.86%
Nombre de nuls	8	1.48%	6	2.49%	14	1.79%
Nombre de suffrages exprimés	506	93.53%	224	92.95%	730	93.35%

Une région fière et enracinée	295	58.30%	128	57.14%	423	57.95%
Avec Xavier Bertrand notre région au travail	211	41.70%	96	42.86%	307	42.05%

DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Maubeuge et de Jeumont sont ouvertes du lundi au samedi de 8h à 17h45 (9h à 18h45 à partir du 1^{er} mars 2016).

Le dimanche, elles sont ouvertes de 9h à 11h45 (sauf jour férié).

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

1 place du Pavillon, 59603 Maubeuge Cedex

Accueil : 03.27.53.01.00

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

COLLECTE DES DECHETS

Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.

Dates de collecte des encombrants et des déchets verts pour l'année 2016 non connues à ce jour.

Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.

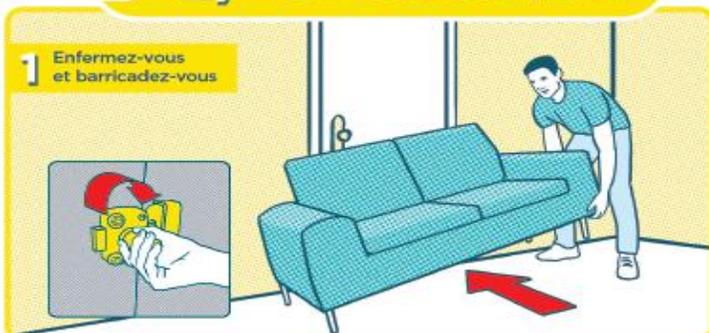
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTE

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
 - Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beuvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste



Comment réagir en cas d'attaque terroriste ?

A la suite des attentats du 13 novembre dernier, le Gouvernement a souhaité lancer une campagne de communication pour mieux préparer et protéger les citoyens face à la menace terroriste. L'affiche et les supports web « *réagir en cas d'attaque terroriste* » marquent le lancement de cette campagne. L'affiche donne des instructions pratiques pour réagir en cas d'attaque terroriste. Placée du point de vue de l'individu, elle permet à chacun de connaître, comprendre et assimiler en amont les comportements de base à tenir en pareille situation. Ces comportements sont résumés par le triptyque « *S'échapper, Se cacher, Alerter* ».

La première réaction doit toujours être l'évasion ; dans l'hypothèse où elle est impossible, il faut chercher un abri ou une cache. Une fois hors de portée ou protégé, il faut, enfin, alerter les forces de l'ordre. Pour chacun des volets du triptyque, l'affiche recommande des actions simples et concrètes. Si certains gestes relèvent du bon sens, d'autres ne sont pas toujours connus et évidents. Tous concourent ainsi à l'assimilation de réflexes qui sauvent.

Pour formuler les conseils et illustrer les gestes, les termes et les illustrations ont été réfléchis et choisis de façon à éviter tout effet anxiogène. Sur le modèle des consignes de sécurité à bord des avions de ligne ou plus largement des tutoriels en images, les codes visuels de l'affiche concentrent l'attention du lecteur sur les comportements salvateurs. L'affiche rappelle également quelques règles de base en matière de vigilance. La prévention reste la meilleure façon de déjouer une attaque terroriste et de sauver sa vie et celle des autres. Les différents messages ont été élaborés en étroite collaboration avec les forces d'intervention et les ministères concernés et le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale. Parallèlement, ils ont été testés auprès de panels représentatifs de la population afin de vérifier leur degré de compréhension et d'assimilation.

Au cours des prochains mois, la campagne sera prolongée et approfondie par la diffusion progressive d'autres supports complémentaires (vidéo, guides de bonnes pratiques). L'ensemble de ces supports constituera la base de la « *culture de sécurité* » que le Gouvernement entend promouvoir.

Prime d'activité

La prime d'activité est entrée en vigueur le 1er janvier 2016 en remplacement du RSA activité et de la prime pour l'emploi (PPE). Le premier paiement correspondant à la prime de janvier aura lieu début février 2016.

À quelles conditions ?

- Avoir au moins 18 ans. Être de nationalité française, ressortissant de l'Espace économique européen ou de la Suisse ou pour les autres nationalités être depuis au moins cinq ans en situation régulière en France.
- Résider en France, ne pas être travailleur détaché en France, être salarié ou travailleur indépendant.
- Pour les salariés, percevoir un salaire inférieur à 1 500 € net par mois (montant pour une personne seule). Attention, pour les étudiants salariés et les apprentis, sous certaines conditions : percevoir durant au moins trois mois, un salaire minimum mensuel d'environ 890 € net

Comment la prime est-elle calculée, quand est-elle versée ?

Le montant de la prime d'activité est calculé et fixé pour une période de 3 mois, sur la base des revenus du trimestre précédent, de la composition et des ressources du foyer. Il ne varie pas en fonction des changements de situation familiale et professionnelle survenant durant ces 3 mois. Elle est versée chaque mois (le 5 du mois suivant)

Quelles sont les démarches à faire ?

- Pour les bénéficiaires du RSA : aucune démarche particulière à effectuer.
- Pour les bénéficiaires de la prime pour l'emploi (mais pas du RSA) et pour les personnes non bénéficiaires du RSA ou de la prime pour l'emploi : vous pouvez estimer vos droits à la prime avec un simulateur (présent sur le site de la CAF et de la MSA) et déposer ensuite, le cas échéant, une demande à partir de janvier 2016 auprès des caisses d'allocations familiales (CAF) ou des caisses de mutualité sociale agricole (MSA).

Proch'Emploi, un nouveau dispositif pour les demandeurs d'emploi

Première mesure de la Région, une plateforme, désormais opérationnelle, a été mise en place pour apporter des solutions nouvelles en mettant en relation employeurs et demandeurs d'emploi. Le principe est simple : les demandeurs d'emploi contactent le numéro vert 0.800.02.60.80 (appel gratuit depuis les téléphones fixes et mobiles) et précisent dans quels secteurs ils recherchent un emploi, leur formation, leur parcours.

Les chargés d'information, joignables du lundi au vendredi, de 8h à 18h, enregistrent leur demande et dans un délai de 15 jours maximum les demandeurs d'emploi sont recontactés pour un rendez-vous et des propositions de solutions adaptées (mise en relation avec des entreprises, financement de formations supplémentaires si nécessaire, etc.).

Fin de la première phase de championnat du P.P.C.R.



Avant tout, tous les pongistes du P.P.C.R. vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016, qu'elle vous apporte joie et bonheur !

Depuis le 13 décembre dernier la première phase de championnat par équipes est terminée. L'équipe première s'est bien battue et conserve le droit de continuer en Départementale 2. La deuxième équipe a eu fort à faire dans sa poule. Malheureusement elle ira se refaire une santé dans la division inférieure à la rentrée de janvier. Souhaitons-lui une bonne deuxième phase ! Quant à notre troisième équipe, constituée principalement de jeunes qui débute dans le championnat, celle-ci termine 5^{ème} de sa poule.

Le championnat a repris le 17 janvier 2016, pour la deuxième phase, avec toujours 3 équipes en lice et une équipe dans le championnat « Vétérans », tous nos encouragements aux anciens qui sont toujours actifs. Prochains matchs les 31 janvier, 14 et 28 février, pour les curieux du dimanche matin !

Le club a organisé de petites manifestations afin de conserver une ambiance conviviale : le beaujolais nouveau et la soirée bière de Noël, qui se sont parfaitement bien déroulées. Toutes les activités et les résultats sont sur le blog du club, <http://ppcr.over-blog.com>.
Sportivement vôtre, le comité du P.P.C.R.

Récompenses de l'Ecole de Musique

Le samedi 21 novembre 2015 s'est déroulée la traditionnelle messe de Sainte Cécile, en l'honneur de la patronne des musiciens, à l'Eglise Saint Sulpice de Recquignies, en compagnie de l'Harmonie de Recquignies, sous la direction d'André Philippe, et de la chorale MéliMélodies, sous la direction de Michel Picavet.

A l'issue de celle-ci, une réception était organisée à la salle du Millénaire afin de récompenser les élèves de l'école de Musique en présence de Mme Danielle Chapon-Kermabon, présidente, de M. le Maire, d'élus, de Mme Daphnée Marmignon, M. Bernard Romain et M. André Philippe, leurs professeurs : Odeline Mayeux à la guitare, Wilner Mayeux au violon, Catherine Pire au saxophone alto, Loan Bricki et Léna Labiau à la clarinette, Hervé Poiser au trombone. Un vin d'honneur a clôturé cette soirée avant que tous se retrouvent autour d'un repas à la salle des fêtes.



Goûter de la Saint Nicolas de l'A.S.R.

Le mercredi 09 décembre 2015 a eu lieu, au club House du stade Othon Brichot, le traditionnel goûter de la Saint Nicolas pour les catégories U9, U11 et U13.

Au menu : chocolats, coquilles de Noël et bonbons. Il s'en est suivi une remise de survêtements aux couleurs du club aux joueurs, éducateurs et dirigeants de ces trois catégories.

Il est possible de rejoindre l'association même en cours de saison, dès l'âge de 5 ans. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter M. Bruno Delcourt soit par téléphone au 06.29.18.28.10 soit à son domicile situé 24 rue du 06 septembre 1914, 59245 Recquignies.



Cours d'initiation à la danse de salon

L'Harmonie de Recquignies vous rappelle qu'elle a mis en place un cours d'initiation à la danse de salon depuis septembre 2015. Ce cours est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes que vous soyez seul(e) ou accompagné(e). Venez nombreux nous rejoindre dans un cadre convivial et chaleureux pour participer à une activité aux multiples bienfaits tous les mercredis soirs de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Recquignies. Vous pourrez vous initier aux danses suivantes : Cha cha cha, valse lente, rumba, rock, valse viennoise, samba, tango, Quick Step, Jive, etc.

Pour toutes informations, contacter Mme Danièle Chapon au 06.84.48.51.00.



Marché de Noël des Ateliers Créations

A l'approche des fêtes de fin d'année, la magie et la féerie de Noël se sont retrouvées au cœur du Marché de Noël des Ateliers Créations des Petits Réchignièns les samedi 12 et dimanche 13 décembre 2015 à la salle Henri. Chaque année, Patricia Soufflet et son équipe se mettent en quatre pour vous proposer ce rendez-vous traditionnel.

Petits et grands ont pu flâner à la recherche d'idées de déco, de cadeaux originaux ou de petits plaisirs gourmands auprès des nombreux exposants ayant répondu présents (miel, pain d'épices, pain et tartes, chocolats, bijoux, porcelaine, articles en tissu, vin, art floral, créations artisanales, etc.)

Tout au long de la journée, le Père Noël était présent afin que les enfants puissent faire des photos souvenirs.



Mémoire Verrière de Boussois

L'Espace Industriel de la Mémoire Verrière de Boussois rappelle l'histoire du patrimoine professionnel et familial des « Compagnies Réunies des Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France », plus connues sous le nom de « Glaces de Boussois ». Vous y découvrirez également les conséquences de la « Grande Guerre 14-18 » et la « Petite Mémoire Industrielle » du Val de Sambre. Vous y apprendrez ses diverses méthodes de fabrication et de production à travers des vidéos, fascicules et photos, des objets, machines et outils verriers, des maquettes, des témoignages d'anciens verriers, etc.

Il sera ouvert le 1^{er} mai, le 05 juin et les 17/18 septembre 2016 (dans le cadre des « Journées du Patrimoine ») de 14h à 18h. Cette année, l'association « Mémoire Verrière de Boussois » fêtera ses 20 ans à la maison de la citoyenneté les 08 et 09 octobre 2016 de 14h à 18h, avec un vernissage le 07 octobre 2016 à 18h30.

Il est également possible de le visiter sur rendez-vous. Pour cela, contacter le 06.07.38.18.73 ou envoyer un mail à jeanclauderichardmfr@orange.fr

Maison de la Citoyenneté, Espace « Mémoire Industrielle »

Rue Anatole France, 59168 Boussois



Concert de Noël de l'Harmonie

L'Harmonie de Recquignies, sous la baguette d'André Philippe, et la chorale MéliMélodies, dirigée par Michel Picavet, ont donné leur concert de Noël le samedi 12 décembre 2015 à l'Eglise Saint Sulpice de Recquignies. Tous les mélomanes et le fidèle public ont pu entendre et savourer des œuvres très diverses, susceptibles de satisfaire toutes les sensibilités musicales, dans une église pleine.

La chorale a ainsi chanté « *Les anges dans nos campagnes* », « *Douce nuit* », « *Peuple fidèle* », « *Tebe Poem* », « *Santo* », « *Vive le vent* » dans sa version américaine, « *White Christmas* » avant de terminer par « *Tollite Hostias* ». Quant à l'harmonie, elle a joué « *Notre Dame de Foy* », « *Statue de la Liberté* », « *Adagio For Band* », « *Here we go* » avant de conclure avec « *White Christmas* ».

Chanteurs et musiciens se sont tous réunis afin d'interpréter un medley pour conclure ce concert de Noël, sous les applaudissements du public ravi. Rendez-vous est pris pour le concert de printemps 2016.

Pêche la Redoute

La société de Pêche la Redoute a procédé au rempoissonnement annuel de l'étang le vendredi 08 janvier 2016. Près de 300 kg de gardons et 80 kg de grosses tanches ont ainsi été déversés. L'ouverture est prévue chaque week-end du mois de février et tous les jours à partir du 1^{er} mars 2016. Le permis reste à 35€ et les journées, ouvertes à toutes et tous, à 5€.

Nous vous souhaitons une très bonne année de pêche !



Nouvelle activité de la Gymnastique l'Avenir !

La Gymnastique l'Avenir propose, depuis le jeudi 14 janvier 2016, une **nouvelle activité à la salle des fêtes de Recquignies** : le Trampofit (contraction de trampoline et de fitness).



Chaque jeudi à 19h15, Lisa vous attend pour brûler vos calories. Le tarif d'une séance (hors licence) est de 4€.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 06.61.62.41.96.

Repas Choucroute Février 2016 de Anim'Recq



L'Harmonie Franco-Belge ANIM'RECQ organise un « **repas choucroute ou coq au vin** », avec **animation musicale bavaroise**, à la salle des fêtes de Recquignies le dimanche 07 février 2016 à partir de 12h.

Le repas, au prix de 18€ à régler lors de l'inscription, comprend un apéritif, un dessert et un café.

Réservations et inscriptions auprès de Mme Danielle Chapon au 03.27.68.95.74 ou au 06.84.48.51.00.

Collecte nationale des Restos du Cœur



La grande Collecte Nationale des Restos du Cœur aura lieu les **vendredi 11 et samedi 12 mars 2016** dans la plupart des grandes et moyennes surfaces afin de collecter des produits alimentaires et d'hygiène.

En 2015, la générosité des donateurs et l'énergie de milliers de bénévoles mobilisés ont permis de collecter 6 779 tonnes, soit près de 7 millions de repas supplémentaires. Face à la hausse des besoins, la Collecte Nationale doit encore progresser en 2016. Nous comptons sur vous.

A Recquignies, Michel, Marie-Paule, Bernard, Paul, Marie, Joëlle, Floriane et Benjamin accueillent, chaque lundi, 85 familles, représentant 190 personnes, pendant la 31^{ème} campagne d'hiver, qui s'étale du 30 novembre 2015 au 20 mars 2016.

Brocante aux vêtements des Ateliers Créations



L'association des Ateliers Créations des Petits Réchigniens organise une **brocante aux vêtements pour enfants de 0 à 16 ans et articles de puériculture** le samedi 20 février 2016 de 8h à 18h à la salle des fêtes.

Une à trois tables seront mises à votre disposition au tarif suivant : 3€ pour une table (1m20), 5€ pour deux tables (2m40) et 7€ pour trois tables (3m60).

L'inscription définitive, avec règlement, est à effectuer avant le 31 janvier 2016 au 06.15.62.35.62. Attention, nombre de places limité ! Entrée gratuite, buvette et petite restauration sur place.

RECQUIGNIES
SALLE DES FÊTES PLACE DE NICE
THÉÂTRE PATOISANT
IN HAUT, C'EST PUS CHER !

Comédie en 3 actes de **CHRISTIAN DERYCKE**
VENDREDI 26 FÉVRIER 2016
à 20h
SAMEDI 27 FÉVRIER 2016
à 20h
DIMANCHE 28 FÉVRIER 2016
à 16h
TARIF UNIQUE : 9 €

RÉSERVATIONS À PARTIR DU 18 JANVIER 2016 AU :
06 81 54 37 60

Lecture théâtralisée « 1915 - La France en Guerre »



Le samedi 28 novembre 2015 avait lieu dans l'auditorium de la Médiathèque medi@nice la lecture théâtralisée « 1915 - La France en Guerre », produite par « Arts et Travaux » et « Modern Loft ».

Il s'agissait d'une évocation théâtrale du premier conflit mondial à travers les écrits et les mémoires de l'écrivaine/journaliste américaine Édith Wharton, qui, correspondante de son journal en France, fut témoin des effets dramatiques de cette guerre.



Exposition « L'Univers du Blues »

Du samedi 19 décembre 2015 au mercredi 13 janvier 2016 s'est tenue dans l'auditorium de la Médiathèque medi@nice une exposition intitulée « L'univers du Blues » en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Nord. Celle-ci a été réalisée avec le soutien du festival Blues-sur-Seine (www.blues-sur-seine.com) et de Blues Magazine.

« Le Blues, c'est la réalité de la vie exprimée par les mots et la chanson, l'inspiration, les sentiments et l'entendement » disait Willie Dixon. Cette exposition permettait de découvrir toute la riche histoire du blues depuis sa naissance au milieu des champs de coton, entre work songs et gospels.



Rendez-vous au jardin !

Dans le cadre de la manifestation nationale « Rendez-vous au jardin », la médiathèque de Recquignies souhaite organiser une après-midi d'échange et de dialogues autour du jardin, le 03 juin 2016. Jardiniers néophytes ou confirmés, que vous ayez la main verte ou que vous soyez simplement curieux, venez découvrir une sélection de livres autour du jardinage et échanger vos bons plans et astuces.

Si vous souhaitez partager votre expérience et évoquer des sujets qui vous tiennent à cœur, n'hésitez plus : cette manifestation est faite pour vous ! Pour plus de renseignements, contactez la médiathèque medi@nice au 03.27.39.63.88.

Concert de Gospel

Le samedi 19 décembre 2015 avait lieu à l'Eglise Saint Sulpice de Recquignies le concert de la troupe Alizes Gospel, troupe bien connue composée de plusieurs chanteurs (dont trois membres fondateurs), d'un clavier et de trois musiciens.

Elle a déjà participé à de nombreux concerts privés et publics en France et en Belgique, le tout après quelques stages de perfectionnement aux chants Gospel au sein même des Etats-Unis. Elle a pour objectif de promouvoir et de diffuser le chant Gospel dans le Nord-Pas-de-Calais et ce par l'organisation de concerts, de soirées culturelles ainsi que de diverses cérémonies (mariages, funérailles, baptêmes, etc.) mais aussi par des ateliers d'apprentissage.

Elle propose un voyage à la découverte du Négro spiritual et du Gospel. A travers leurs chants et leurs rythmes mélodieux, l'émotion qui en émane est palpable.



Programme culturel du 1^{er} semestre 2016

Vous le savez sans doute, depuis le 26 septembre 2015, la commune de Recquignies s'est dotée d'un nouvel outil culturel : la médiathèque, Medi@nice. Cet équipement propose bien entendu la location et la libre consultation de livres, CDs et DVDs, mais aussi un programme culturel de qualité à destination de tous les publics.

Le mois de février verra débiter un rendez-vous bimestriel : les **premières rencontres audiovisuelles à l'auditorium**. Ainsi, tous les deux mois, un film vous sera proposé (film d'animation, documentaire, thriller, etc.). A vous de voter pour l'œuvre de votre choix sur notre page Facebook. Premier rendez-vous le 10 février 2016. Pendant les vacances scolaires, la compagnie Microméga proposera à la médiathèque des **ateliers de confection de marionnettes** les 11, 12, 18 et 19 février 2016 de 14h à 16h (12 places par atelier), puis un **superbe spectacle « Batoa l'Africain »** le 20 février 2016 à 14h.

Dans le cadre de la **journée mondiale de la poésie** le 21 mars 2016, une animation autour des plus beaux poèmes aura lieu où seront conviées les écoles de la commune. Enfin, la médiathèque suivra le rythme des journées nationales et proposera tout au long de l'année des **tables thématiques** en rapport avec les sujets d'actualité, en débutant avec l'eau le 22 mars 2016.

programme culturel 2016
1^{er} semestre Ville de Recquignies

Nord le Département
médiathèque Nord DÉPARTEMENTALE le Département

TOUTUS CORDUS
2 Avril - 20h30

Visite nocturne au Centre Historique Minier de Lowarda
Le 21 mai

Mais aussi:

- Les mercredis de l'audiovisuel les 10/02, 13/04 et 08/06
- Ateliers informatique pendant les vacances de Pâques
- Contes pour petits et grands avec M. Gary, le 16 mars
- La medi@nice dictée, le 16 mars

Renseignements et réservations: Médiathèque **medi@nice** :03 27 39 63 88

Musée départemental du verre : Rendez-vous à l'automne !

Vous l'avez certainement remarqué à l'entrée de Sars-Poteries : un nouveau bâtiment est sorti de terre. Sa construction a été décidée par le Département du Nord qui a voulu ainsi marquer son implication en faveur du monde rural et son attachement à la culture. Entièrement revêtu de pierre bleue et largement ouvert sur le bocage avesnois, il accueillera les œuvres exceptionnelles du musée du Verre : un rare ensemble de « bousillés » mettant à l'honneur la dextérité et la créativité des ouvriers du verre de Sars-Poteries (XIX^{ème} - début XX^{ème} siècle) et une collection unique de créations contemporaines en verre réalisées par des artistes du monde entier.

Il devrait ouvrir à l'automne 2016 et devenir un lieu d'échanges et de ressources, où chacun pourra vivre une expérience unique chargée d'émotion (découverte sensible des œuvres, rencontres avec artistes et amateurs, approche de la matière, ouverture à d'autres expériences artistiques, consultation d'ouvrages, etc.). Dans l'esprit de son fondateur, Louis Mériaux, le musée privilégiera la relation avec les habitants et le monde associatif, avec le désir de les associer étroitement à sa programmation et de participer ainsi au développement global de l'Avesnois. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 03.59.73.16.16 ou envoyer un mail à l'adresse museeduverre@lenord.fr. Un site Internet est également disponible à l'adresse museeduverre.lenord.fr.

Festival « Juste pour rire » lors de la semaine de la francophonie

La Médiathèque medi@nice et la commission culture de la ville de Recquignies, en partenariat avec la C.A.M.V.S., le département du Nord et la Médiathèque Départementale du Nord, organiseront pour la première fois lors de la semaine de la francophonie le festival « Juste pour rire » où le bon mot et l'humour seront mis à l'honneur.

- **Jean-Claude Duquesnoit, pensionnaire du théâtre des Deux Ânes à Paris, viendra jouer son spectacle plusieurs fois récompensé « Aime le mot dit » le samedi 12 mars à 20h30 dans l'auditorium (5€)**

Obsédé textuel, jongleur de mot, artisan en vers forgés, chirurgien du dictionnaire, il taille et lacère à grands coups de scalpel comique les mœurs de ses contemporains. Artisan de la petite blague, ouvrier spécialisé de la plaisanterie minuscule, il façonne les mots comme un sculpteur, soucieux du sens comme de la mélodie. Primé lors de Festivals du rire, cet acrobate du verbe manipule les sonorités pour en faire jaillir le rire, un rire garanti 100% matière grise.

- **Contes folkloriques pour petits et grands par M. Gary le mercredi 16 mars à 14h à la médiathèque (gratuit)**

En cette semaine de la francophonie, laissez vos enfants s'évader dans la contrée des contes et merveilles, dans des contes issus du folklore français et régional, et suivez Jean-Jacques Gary dans son voyage au pays des jeux de mots et autres calembours. Une belle histoire sera proposée pour les enfants jusqu'à cinq ans, puis notre conteur offrira aux enfants de 7 à 77 ans, un conte « de randonnée », prétexte aux jeux de mots les plus habiles.

- **Venez tester votre connaissance de la langue française avec « La Medi@Nice dictée » le mercredi 16 mars à 18h à la médiathèque (gratuit)**

Venez tester votre connaissance de la langue française et rire avec nous avec la « Medi@nice dictée » ! Des textes pour petits et grands, truffés de pièges et d'embuscades ! Alors, vous êtes plutôt Léonie Gratin, ou l'élève Ducobu ? Qu'importe, l'essentiel, c'est de s'amuser ! Des petits lots seront offerts aux plus jeunes participants !

- **Aymeric Lompret, pensionnaire « d'On n'demande qu'à en rire », viendra jouer son spectacle « Présent » (avec en première partie El Meteor) le vendredi 18 mars à 20h30 à la salle des fêtes (8€)**

En préparant son déménagement, dans ses cartons Aymeric Lompret retrouve une photo de classe. Les souvenirs remontent à la surface, Aymeric se remémore des anecdotes autour de l'école, de la classe de neige aux institutrices ; et se pose surtout la question : que sont devenus mes anciens camarades ? Le premier de classe est-il bien devenu astronaute ? Entre rêves d'enfants et réalités d'adultes une galerie de personnages hauts en couleurs s'invite sur scène : un one man show à plusieurs personnages !

- **Kamini, inoubliable interprète du tube Marly-Gaumont, présentera son spectacle « Il faut que je vous explique » le samedi 19 mars à 20h30 à la salle des fêtes (8€)**

Kamini aborde tous les sujets, du quotidien à l'histoire du monde et bien entendu sa propre vie. Une vie remplie de surprises aussi bien au niveau de sa famille, de son vécu dans le milieu rural, de son parcours en tant qu'infirmier et en tant qu'artiste dans le show business. Sur scène il nous explique son point de vue sur l'histoire de l'humanité ainsi que sur sa propre existence avec autodérision et un humour utilisant des jeux de mots. Sa générosité explosive et son ton unique mélangeant sa culture africaine et sa culture « chticard » (mélange de chti et de picard) font de son spectacle un show étonnant et détonnant.

Pass 2 jours à 12€ pour les spectacles des 18 et 19 mars, ou pass 3 jours pour les spectacles des 12, 18 et 19 mars en vente à partir 03 février 2016! Réservations et renseignements à la Médiathèque medi@nice ou au 03.27.39.63.88.

Spectacle « Oncle André connaît la chanson »

Le dimanche 31 janvier 2016 à 16h, la commission culturelle accueille M. Gino Hoel, artiste marchiennois bien connu, pour un hommage à M. André Bourvil, au travers du spectacle « Oncle André connaît la chanson » à la salle des fêtes.

**Entrée 3€ (billets en vente également le jour du spectacle) - Tout public
Buvette et petite restauration avec le concours des Ateliers Créations.**

Oncle André s'adresse à son neveu, aujourd'hui adulte, à travers une lettre qui relate des faits anciens : les aventures de Gino à la campagne pendant les vacances scolaires. Ces péripéties prennent une tournure éducative car toutes portent une morale ou un message résolument humaniste ou écoresponsable, sur fond de jeux de mots, de rires et aussi d'émotions. La lettre, comme le conte, est transmission de valeurs et d'enseignements. Le spectacle s'adresse aux enfants, à l'importance des actes quotidiens et au respect de l'environnement, mais aussi aux adultes, invités à retrouver leur âme d'enfant, comme Bourvil l'y invite dans chacune de ses œuvres musicales ici mises en scène.

Retrouvez toute l'actualité de la Médiathèque medi@nice en vous rendant sur la page officielle Facebook www.facebook.com/mediathequeRecquignies.



VIE QUOTIDIENNE

Toutes les informations à retenir

Agenda de la Vie associative

- Le 07 février*, Repas par Anim'Recq à 12h, Salle des fêtes
- Le 14 février*, Concours de belote par l'ASR, Salle des fêtes
- Le 20 février*, Bourse aux vêtements pour enfants par les Ateliers Créations de 8h à 18h, Salle des fêtes
- Les 26 et 27 février*, Théâtre Patoisant à 20h, Salle des fêtes
- Le 28 février*, Théâtre Patoisant à 16h, Salle des fêtes
- Le 05 mars*, Soirée de l'APE Jean Vilar, Salle des fêtes
- Les 11 et 12 mars*, Collecte nationale des Restos du Cœur
- Le 12 mars*, Repas de l'ASR, Salle des fêtes
- Le 20 mars*, Concert de Printemps de l'Harmonie, Salle des fêtes

Agenda de la Vie culturelle

- Le 31 janvier*, Spectacle « Oncle André connaît la chanson » par Gino Hoel à 16h, Salle des fêtes
- Le 10 février*, Rencontre de l'audiovisuel, Auditorium
- Les 11, 12, 18 et 19 février*, Ateliers de confection de marionnettes de 14h à 16h avec la compagnie Microméga, Médiathèque
- Le 20 février*, Spectacle « Batoa l'Africain » par la compagnie Microméga à 14h, Médiathèque
- Le 12 mars*, Spectacle « Aime le mot dit » de Jean-Claude Duquesnoit à 20h30, Auditorium (cf. page 15, semaine de la francophonie)
- Le 16 mars*, Contes Folkloriques pour petits et grands par M. Gary à 14h, Médiathèque
- Le 16 mars*, « Média@Nice dictée » à 18h, Médiathèque
- Le 18 mars*, Spectacle « Présent » d'Aymeric Lompret à 20h30, Salle des fêtes (cf. page 15, semaine de la francophonie)
- Le 19 mars*, Spectacle « Il faut que je vous explique » de Kamini à 20h30, Salle des fêtes (cf. page 15, semaine de la francophonie)
- Le 21 mars*, Journée mondiale de la poésie, Médiathèque
- Le 22 mars*, Table thématique sur l'eau, Médiathèque

Agenda des Cérémonies

- Le 04 ou le 11 mars*, Cérémonie de la Citoyenneté (sous réserve de maintien), Salle du Millénaire
- Le 19 mars*, Cérémonie commémorative au monuments aux morts de Rocq à 18h30. Vin d'honneur à la salle du Millénaire

Distribution des Vignettes Stibus

- Les 02 février et 01 mars*, Distribution des Vignettes Stibus de 9h à 11h30 (A à L) en Mairie
- Les 04 février et 03 mars*, Distribution des Vignettes Stibus de 9h à 11h30 (M à Z) en Mairie

Gardes des infirmiers(ières)

- Le 31 janvier*, Mme Marlier (06.21.66.23.52)
- Le 07 février*, Mme Gillard (03.27.65.89.50)
- Le 14 février*, Mme Homerin (03.27.66.70.18)
- Le 21 février*, Mme Marechal (03.27.68.98.52)
- Le 28 février*, Mme Bazzo (06.74.17.67.13)
- Le 06 mars*, Mme Daimé (06.21.26.50.33)
- Le 13 mars*, Mme Lobry (03.27.68.90.50)
- Le 20 mars*, M. Gentile (03.27.68.90.50)
- Le 27 mars*, Mme Marlier (06.21.66.23.52)
- Le 28 mars*, Mme Gillard (03.27.65.89.50)



En période d'hiver, le déneigement des rues de notre cité est effectué par l'A.M.V.S. qui en a la charge. Les voies communales, les bâtiments publics et les écoles sont déneigés par le service technique. Nous vous rappelons qu'il est de votre devoir de déneiger les trottoirs situés devant et derrière votre habitation. La sécurité des passants en dépend.

En période de gel, **il est strictement interdit de s'aventurer** sur les cours d'eau, étangs, etc. situés sur la commune. La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.